

Atelier 2 : des territoires sobres et moins dépendants

Face à l'épuisement des ressources et à l'augmentation des coûts de l'énergie, l'objectif est de réduire les besoins énergétiques nécessaires aux activités du territoire.

Il devient ainsi moins dépendant et moins vulnérable, tout en définissant et en engageant une stratégie globale et un plan d'action en matière de logements, déplacements et consommation responsable



Syndicat Mixte du SCOT du Grand Douaisis : dispositif de rénovation énergétique du patrimoine public des communes,

Bénédicte RIVOIRE

Responsable Développement Durable et Plan - Climat

Stratégie de rénovation énergétique du patrimoine public du Grand Douaisis

En 2011, 14 communes du territoire du douaisis ont décidé de se rassembler pour engager de manière collective et mutualisé le premier Conseil en énergie partagé du Nord-Pas de Calais.

Cette ingénierie partagée est l'une des 25 actions de la « stratégie climat pour l'amélioration du patrimoine des collectivités locales » que les élus du SM SCoT Grand Douaisis ont décidé de développer dans le cadre de la réalisation du Plan Climat. Elle est l'étincelle qui anime et met en œuvre la programmation de rénovation énergétique des communes, issue d'un travail préalable d'état des lieux.

Cette stratégie ambitieuse a pour objectif d'impliquer l'ensemble des acteurs du territoire dans une rénovation significative et durable du patrimoine le plus énergivore des 56 communes du Douaisis et de viser une diminution de 38% des consommations d'énergie des bâtiments communaux d'ici 2020.

A l'issue de trois années de mission du premier Conseil en Energie Partagé rassemblant 24 communes, le SCoT a tiré les enseignements de cette phase expérimentale dont les résultats sont au-dessus de toute attente en termes de réduction des coûts d'énergie pour les communes.

Afin d'aller plus loin et compte tenu désormais des enjeux d'acheter mieux son énergie, de réduire ses consommations en engageant des rénovations ambitieuses, mais aussi de commencer à produire de l'énergie pour ne plus rester dans cette dépendance à la fourniture, le Syndicat Mixte propose depuis 2015 le Service Energie Collectivité, service avec des missions élargies à l'accompagnement sur l'ouverture des marchés de l'énergie, sur la réalisation de projets de rénovation d'envergure et sur les solutions utilisant les ENR sur le patrimoine communal. En mai 2015, 29 communes étaient adhérentes au SEC.